ASSVAS 73 rue Plantagenêt – 49100 ANGERS ☎02.41.20.09.10 - ✉ secretariat@assvas.com	Système de Management **ENREGISTREMENT** Déclaration préalable de ventes de vins en VRAC au NEGOCE **VRAC FRANCE ou VRAC EXPORT**		Réf : INS-ERQ06OI Date d'application : 23/09/2025 N° Ed : 11

Cette déclaration est à retourner à l'ASSVAS au moins 15 jours avant la commercialisation des lots concernés.
(Au préalable, les AOC concernées doivent être revendiquées par le vinificateur auprès de l'ODG Fédération Viticole de l'Anjou et de Saumur)
(Tous les lots vendus en vrac au négoce doivent être déclarés à l'ASSVAS, y compris les lots de vin de base Crémant de Loire, Anjou mousseux et Saumur mousseux)
(Conservez 1 copie de votre déclaration avant envoi)

IDENTITE OPERATEUR

Raison sociale :				Code opérateur :	
N° Siret :		N° CVI/EVV :			
Adresse :					
Code Postal :		Commune :		Nouvelle commune :	
Tél :		Portable :		Mail :	

DETAILS DES LOTS VENDUS

	AOC (dont VIN DE BASE)	Couleur	Millésime*	Volume (hl)	dont Millésime VCI	dont Volume (hl) VCI	N° Lot	*N° Cuve*	Adresse du lieu d'entrepôt (Si différente de l'adresse ci-dessus)	*Destination du lot (acheteur France ou Export) (à cocher)*	Nom - coordonnées de l'acheteur	Date d'enlèvement prévue au contrat
1										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
2										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
3										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
4										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
5										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
6										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
7										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
8										☐ vrac FRANCE ☐ vrac EXPORT		
	TOTAL DES VOLUMES (hl) dont VCI			**0,00**								

S'il y a un assemblage de plusieurs millésimes, le préciser (votre registre d'assemblage doit être complété).

Observations éventuelles :	

Le _____ je soussigné(e), _____ certifie l'exactitude des renseignements fournis sur cette déclaration.

En cas de décision de contrôle sur un lot en vrac conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime, le déclarant a obligation de maintenir le lot en l'état jusqu'au résultat du contrôle